

## SAEML PAVIN-SANCY

Conditions générales de vente internet tyrolienne

Pour les titres de transport vendus par la SAEML Pavin Sancy, utilisables sur la tyrolienne et le télésiège de la Falaise de SUPER BESSE.

Société anonyme d'économie mixte locale (ci-après SAEML PAVIN-SANCY) au capital de 408 420€

N° SIRET : 496 250 077 000 13

N° TVA : FR 63 496 250 077

Siège social : Rond Point des Pistes – 63610 SUPER BESSE

### Article 1 :

La validation d'un achat auprès de la SAEML PAVIN-SANCY implique l'adhésion du client aux présentes conditions particulières de vente et aux conditions générales de vente et d'utilisation de titres de transport de remontées mécaniques de la SAEML PAVIN-SANCY. Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à la SAEML PAVIN-SANCY si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par la SAEML PAVIN-SANCY.

Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente.

Ces conditions de vente pourront être modifiées unilatéralement par la SAEML PAVIN-SANCY sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

### Article 2

Le forfait Tyrolienne est composé d'une montée par le télésiège de la Falaise et d'une descente par la Tyrolienne Fantasticable.

Le site propose l'achat d'une descente tyrolienne avec choix du jour et du créneau horaire de la descente et l'achat d'un bon cadeau à offrir.

1/ Dans le cas de l'achat d'une descente, le client a 2 options :

- Il possède déjà une carte mains libres du Sancy (utilisé l'hiver comme support du forfait de ski) et peut directement la recharger avec une descente tyrolienne en choisissant le jour et le créneau horaire. A son arrivée en station, le client devra se présenter au départ du télésiège Falaise au moins 15mn avant l'heure prévue de la descente
- Il n'a pas de carte mains libres :
  - il peut commander et se faire envoyer le forfait à son domicile (frais d'envoi 3€)
  - il vient retirer son ticket au départ du télésiège Falaise

2/ Dans le cas de l'achat d'un bon cadeau

- Le client achète le bon cadeau et imprime la pièce jointe à offrir.
- Le destinataire du bon cadeau devra réserver le jour et le créneau horaire de la descente sur le site [superbesse.sancy.com](http://superbesse.sancy.com). A la fin de la transaction il devra entrer le code qui est imprimé sur son bon cadeau.
- Le destinataire du bon cadeau pourra soit choisir de recevoir son ticket à domicile moyennant des frais d'envoi de 3€ ou venir le retirer directement au départ du télésiège Falaise le jour choisi pour la descente.

### Article 3 :

Vous devez être présent 15 minutes avant l'heure prévue, au départ du télésiège de la Falaise. Tout retard sera considéré comme désistement et aucun remboursement ne sera possible.

### Article 4

Les tarifs indiqués sont en Euros et TTC (toutes taxes comprises).  
La SAEML PAVIN-SANCY se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

### Article 5

Les paiements sont effectués en devise euros :  
- par carte bancaire uniquement

### Article 6

Toute demande de modification de commande doit être adressée 7 jours avant, au service de vente en ligne de la SAEML PAVIN-SANCY par lettre ou par e-mail à l'adresse [tyrolienne@pavin-sancy.com](mailto:tyrolienne@pavin-sancy.com)  
La SAEML PAVIN-SANCY se réserve le droit de facturer cette modification pour un montant en euros de 5% du montant total de la commande.

### Article 7

Il ne sera procédé à aucun remboursement des forfaits Tyrolienne pour cause d'accident, maladie, de météo ou toute autre cause personnelle.

### Article 8

En cas d'interruption du service, le titulaire d'un forfait Tyrolienne peut se voir proposer un report du titre de transport ou à un remboursement.

### Article 9

Pour toute information, notre service vente est à votre disposition : [tyrolienne@pavin-sancy.com](mailto:tyrolienne@pavin-sancy.com)

### Article 10

Tous les éléments du site de la SAEML PAVIN-SANCY sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la SAEML PAVIN-SANCY, personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord exprès de la SAEML PAVIN-SANCY.

### Article 11

La fourniture du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi n°2000.230 du 13 mars 2000 et vaudront exigibilité des sommes engagées par la saisie des articles figurant sur le bon de commande.

## Article 12

### Règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les parties s'obligent à recourir à une procédure de conciliation préalablement à toute procédure contentieuse. A défaut d'accord, le litige sera soumis au tribunal compétent.